



COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 5 mars 2012

Présents (11 / 14 du CD) :

Mmes / Mlles : Nadine LIGIER, Christine KRAPS, Marta PACHECO, Margareth JOURNET.

Mrs : Claude DEGRENNE, Christian FORESTIER, Maxime BERCY, Bernard COLLIN, Stéphane BONAVENT, Nicolas de RIGAL, Philippe DEPOORTERE, Pierre LACOMBE, Luc STEINER, Vincent COGNE, Flavien DUBUS, Eric BEAULIEU.

Absents excusés : Martine COLLIN, François GUILBAULT, Ludovic MARIBON.

PREAMBULE. Nicolas mentionne la réduction de 10% pour tous les membres du club chez Boulogne Plongée. Il faut utiliser, pour les courriers envoyés par le club, le papier entête comportant correctement les renseignements du club. ATTENTION à la diffusion et utilisation des logos divers ! Possibilité d'un WE à Beffes en Sept/Oct ? à voir, Claude leur demande une date. Une banderole du club sera disponible fin Mars pour la piscine, les forums etc ...La modification des conditions de quorum d'AG est possible et libre, mais attention aux modifications pouvant entraîner des problèmes ! Aucun sujet à ajouter à l'ordre du jour.

1/ Approbation du Compte Rendu du 6 février 2012

Approuvé à l'unanimité des présents. Avec modifications du paragraphe 3 et de la date du stage jeune qui était le 31 mars 2012.

2/ Enregistrement des données des commissions sur le PC du club

Très peu de documents papier ou informatiques de commission sont dans les classeurs ou PC du club.

Rappel : cette documentation appartient au CPSQY, elle doit être stockée au club, voir sur le PC du club.

Il faut encore préciser les détails logistiques de cette opération de centralisation, faudrait-il utiliser un logiciel d'archivage ? L'organisation se fera par année sportive. Merci d'avance à tous pour cet effort.

Tous les courriers doivent être adressés au Centre Nautique, 1, avenue de Picardie 78310 Maurepas qui est le siège social du club, et non aux adresses individuelles.

3/ Point sur le sujet Juridique de l'Icantu

Procédure en cours. Notre avocat nous confirme que l'Icantu dit avoir trouvé des jurisprudences en leur faveur. Il y en a aussi en la notre. Claude a parlé avec le responsable juridique régional : ni la fédération ni l'AFONT n'ont le droit de commencer un procès, leur rôle étant médiateur, il faut prendre un avocat. Par contre, LAFONT peut prendre en charge une partie des dépenses, Claude se renseigne.

La procédure de conclusions se termine au plus tard le 8 avril, tous les détails doivent être finalisés courant du mois de mars. On estime que l'affaire sera au tribunal en mai – juin !!

Claude envoie une lettre à la Fédé en demandant un RDV pendant l'AG nationale, ce qui nous permettra d'expliquer la situation.

4/ Point sur le budget 2012, subventions.

Un énorme travail à été fait pour préparer la demande de subventions DDCS. Les commissions ont déjà donné leurs estimations pour la subvention, la demande est prête à partir limite le 15/03 !.

Question : Luc demande s'il reste de l'argent de 2011 pour l'Apnée ? Oui, si une commission n'a pas dépensé son budget de 2011, il peut être utilisé en 2012.

Même si ce n'est pas obligatoire pour le moment (nouveau code du sport du 5/01, applicable au 1er avril), il faut préciser comment le club peut mettre en place un système de désinfection du matériel.

Question : Pierre demande quel produit avons-nous en stock ? Car problème de délais d'utilisation, de plus les matériels doivent être rincés à l'eau claire !!



Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines

C.P.S.Q.Y.



Centre Nautique de Maurepas 1, avenue de Picardie 78310 MAUREPAS

5/ Point sur la fête des 30 ans du club et de la fête de fin de saison

- Fête 30 ans : Deux réunions ont eu lieu, la prochaine programmée le 23 mars, pour finaliser la liste d'invités. Salle : plusieurs possibilités sont trouvées, différentes en capacité et équipement à disposition, la salle de Maurepas est la plus adéquate (275 personnes et 900 euros avec chauffage, 9h à 3h du matin) à réserver avant le 10/3. Date retenue le 20 Octobre.
- Fête de fin de saison : Programmée pour le 16 juin, organisation Francis, probablement aux Etangs de Hollande. A préciser : le repas (barbecue ?), les activités à faire ... Luc se renseigne. De son côté Claude se rapproche de la base de SQY

6/ Point des commissions

- Tir sur cible : après l'annulation du Trophée « Galliero/Lecompte », une nouvelle date doit être proposée. Si elle doit compter pour la saison, cette compétition doit avoir lieu avant le 3 juin ! Si difficultés à trouver, il sera peut-être décalée à la rentrée de Sept/Oct sauf le 20 ! ou aura lieu dans une autre piscine.
- Stage jeune : Aucune manifestation ne peut avoir lieu pendant l'AG FFESSM ! il faudrait peut-être décaler. Réunion à Lille le 1er Avril, ont aura après plus de précisions. Il aura besoin d'autorisations préfectorales si plus de 16 jeunes.
- Bio : La sortie à l'aquarium de la Porte Dorée de Paris le 19 février s'est très bien passée, peu de monde ? La formation Environnement et Bio (cursus FFESSM) des niveaux 1 à 3 est prévue le 3 avril, elle sera assurée par Claude. Sortie Bio prévue les 28 et 29 avril en Bretagne, 3 plongées à thèmes.
- Technique : 2 séances de baptêmes ont été demandées par l'OMS et 2 par un collègue. Dates : tous les mercredis d'avril, entre 13h30 et 15h30. Il y aura environ 15 élèves par séance, auto encadrés, nous gérons uniquement les baptêmes. Même si tout s'est bien passé avec les baptêmes antérieurs, il faut continuer nos efforts. La sortie à Verneuil est ANNULÉE définitivement.
- Matériel : Nous avons reçu de nouveau matériel (6 stab). Les détenteurs de mer sont actuellement en révision. Quelques blocs vont être revendus à environ 120 euros. Quelques stabs ne sont plus utilisables.
- Nage avec palmes : Descente du 25 mars annulée.
- Sortie Loisir : Il reste 2 places pour la sortie à Bormes-les-Mimosas. Pour l'Égypte, il y a 54 personnes, un car est prévu pour les trajets piscine – aéroport (participation de 14 euros par personne). Réunions d'information pour les deux sorties le 27 et 29 mars à la piscine à 20h. Les participants doivent également communiquer leurs besoins en matériel.
- Site : Fabien a effectué plusieurs améliorations. Il reste à voir l'idée de mettre en place un forum !!! Fabien va créer des adresses mail génériques sur Gmail pour toutes les commissions afin de permettre à plusieurs de se connecter sur un même compte. Cela évitera également que les interlocuteurs du club utilisent leurs adresses personnelles.

Prochaine réunion le 2 avril 2012

La séance est levée à 22h30.

Fait à Maurepas, le 23 mars 2012.

Le Président
Mr Degrenne Claude



C.P.S.Q.Y.

Centre Nautique de Maurepas
1, avenue de Picardie
78310 MAUREPAS

La Secrétaire
Mlle Kraps Christine

Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines

Centre Nautique de Maurepas
1, Avenue de Picardie - 78310 - Maurepas
<http://www.cpsqy.com>

Association Déclarée en préfecture sous le
N° 0782002803 du 23/07/1982 - N° Waldec W 782000812
N° SIRET : 333 212 595 00016 Code NAF : 926A
Affilié à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 07 78 0243
Agrément Jeunesse et Sports du 2 mai 1983 sous le n° 78 S 309
Déclarée EAPS sous le numéro 07801ET0073.